



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 18 mars 2024

BILAN DE L'OPÉRATION « PLACE NETTE » A VÉNISSIEUX

Une opération « place nette » a été menée par la Direction interdépartementale de la police nationale du Rhône, sur les quartiers de la Darnaise et de Croizat à Vénissieux du 4 au 15 mars 2024, à la demande du ministre de l'Intérieur, sous l'autorité de la Préfète de Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Procureur de République de Lyon.

Ces opérations judiciaires et de sécurisation ont mobilisé chaque jour jusqu'à 110 fonctionnaires de la DIPN du Rhône (service départemental de la sécurité publique, service départemental de la police judiciaire, division sud, service interdépartemental de la police aux frontières, division de la criminalité territoriale), assistés par l'OFAST, une unité du RAID, la CRS 83, les deux CRS affectées en permanence dans le Rhône, des unités cynophiles et diverses administrations de l'État. Des contrôles communs ont été également organisés avec la police municipale et KEOLIS.

Près de 60 interpellations en deux semaines à Vénissieux

Ce déploiement, sans précédent Vénissieux par son ampleur et ses résultats, a permis de réaliser **59 interpellations**. 12 étrangers en situation irrégulière ont par ailleurs été mis à la disposition de la police aux frontières.

Près de **1300 individus et 220 véhicules** ont été contrôlés. **103 amendes forfaitaires** ont été dressées, dont la grande majorité pour sanctionner les consommateurs de stupéfiants et l'occupation des entrées d'immeubles. En plus, **150 infractions** diverses ont été relevées et sanctionnées (infractions routières, travail dissimulé, faux document, enlèvement d'épaves...).

Des contrôles interservices ont été opérés dans une dizaine d'établissements commerciaux ainsi que sur les réseaux de transports en commun.

Un nouveau coup porté aux trafics de stupéfiants

La Préfète du Rhône tient par ailleurs à féliciter les policiers nationaux pour la saisie totale, au cours de ces opérations, de **31,4 kg de drogues** dont 26,2 kg de résines de cannabis, de 58 486 euros et 2 armes de poing.

L'État poursuit avec détermination sa lutte contre les trafics de drogue grâce notamment à des opérations de démantèlement des points de deal. Ainsi, entre 2022 et 2023, le nombre d'usages de stupéfiants relevés, à Vénissieux, a diminué de 20 %. Dans le même temps, le nombre de trafiquants interpellés a augmenté de 9 %.

Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes

Fabien DESPINASSE
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69